L'INTÉGRATION DE L'ALLEMAGNE DE L'EST DANS LES TRAITÉS DE L'UNION EUROPÉENNE

Cette commission spéciale, sous la direction de Gerardo Fernández Albor assisté du rapporteur britannique travailliste, a réalisé un travail extrêmement efficace. Nous sommes parvenus à examiner l'intégralité de la législation dans les délais impartis afin de permettre son adaptation. C'était une condition indispensable à la poursuite sans heurts du processus d'adhésion à la Communauté européenne.

Nous avons prévu 8 observateurs dans notre règlement. Ce nombre correspondait aux députés allemands supplémentaires, qui aurait dû s'appliquer en cas d'adhésion de la RDA. Grâce à des progrès graduels, les conditions préalables à une intégration ultérieure au sein du Parlement ont pu être réunies. Laissez-moi toutefois rappeler que seul le Parlement a élaboré et appliqué l'idée des observateurs.

LA RÉPARTITION DES SIÈGES APRÈS LA RÉUNIFICATION DE L'ALLEMAGNE

Nous cherchions à obtenir des résultats aussi proches que possible de la réalité démographique. Nous avons dû affronter la résistance opiniâtre des Français qui partaient du principe que l'Allemagne et la France devaient conserver le même nombre de députés. Nous avons toutefois réussi à faire en sorte qu'une proposition de compromis de la commission politique, qui prenait aussi en compte les pays plus petits, comme les Pays-Bas qui étaient sous-représentés par rapport à la Belgique, rassemble l'indispensable majorité absolue au Parlement (après trois tours de scrutin) et que ce dossier soit présenté au Conseil à Édimbourg.

Pour pouvoir le clôturer, il fallait toutefois que la France soit satisfaite de cette solution. Sous l'impulsion de M. Mitterrand, l'Assemblée nationale a décidé que la France ne soutiendrait le projet que si le siège du Parlement restait à Strasbourg. J'ai alors saisi cette chance de terminer la construction du bâtiment et de m'enlever cette épine du pied. Le Parlement m'a soutenu et la proposition du Parlement concernant la nouvelle répartition du nombre des députés a pu être adoptée à Édimbourg.